

L'Etudiant de France – Nouvelle série n° 5 – Février 1969 Page 8

GRÈVE DES LOYERS EN CITE A MONTPELLIER

(Suivie par la grande majorité des étudiants)

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Ce communiqué de presse a été refusé par Midi-Libre, journal bourgeois, parce qu'il s'attaque de front au capitalisme.)

Le gouvernement a choisi la politique d'austérité.

Cette politique d'austérité est la tentative du gouvernement de remédier à la crise actuelle du capitalisme au profit des capitalistes. Ces mesures d'austérité ne sont en aucun cas, comme tente de le faire croire le gouvernement, les conséquences des grèves de mai.

Ces mesures ne font que cautionner l'exploitation des travailleurs par le capitalisme.

Ces mesures prennent deux aspects:

1° Expansion: Subventions et dégrèvement d'impôts accordés aux sociétés privées (suppression de la taxe sur les salaires) pour stimuler la production et accroître le profit.

2° Austérité par :

— La restriction systématique des dépenses non productives et par l'accentuation des mesures de rentabilisation des services publics (auto-financement et insertion des capitaux privés). C'est le cas des Oeuvres Universitaires de la S.N.C.F., des téléphones et de l'université. (Contrôle de la recherche et de la formation pour le patronat au niveau des contrats passés avec les laboratoires et au niveau de son intervention dans les conseils d'enseignement et de recherche).

Cette politique d'austérité accentue les difficultés des travailleurs qui ont à faire face à des augmentations de prix et qui voient l'embauche diminuer (compression du personnel, etc.) et constatent de ce fait que les acquis sociaux de mai diminuent eux aussi.

Les étudiants, eux aussi se voient touchés par les mesures d'austérité (augmentation des tickets de bus, etc.).

Les étudiants boursiers de Montpellier ont vu leurs bourses diminuées de trois échelons alors que le budget prévisionnel pour 68-69 établi par le rectorat était de 26 millions, seulement 18,3 M. ont été accordés. Il est à remarquer que cette diminution des Bourses, n'a eu lieu que dans quatre Universités de France.

1° Ces mesures dans l'immédiat, accroissent la sélection sociale parmi les étudiants (impossibilité de continuer leurs études pour certains avec 130 F par mois pour vivre).

Nous voyons dans les faits que la déclaration du ministre de l'Education Nationale, Edgar Faure, « il n'y a plus de sélection dans l'université » est fausse.

2° Dans la mesure où les diminutions du taux des Bourses sont sectorielles et parcellaires (4 Universités), elles représentent une tentative par le gouvernement de sectorialiser la lutte du mouvement étudiant afin d'en diminuer la pression de masse sur un plan national.

Il semble donc que le mouvement étudiant doive apporter une riposte de masse à ces mesures d'austérité aux côtés des travailleurs.

De ce fait, les Comités d'Action U.N.E.F. de Montpellier ont jugé possible de trouver une modalité d'action qui permette d'avoir une pression matérielle budgétaire sur une administration gouvernementale dépendant du rectorat, et de ce fait du ministère de l'Education Nationale, à savoir le Centre Régional des Oeuvres Universitaires.

Cette pression budgétaire sur le CROU, c'est la grève des loyers en Cités Universitaires. Cette action qui par son contenu implique l'action de *l'ensemble des étudiants* (citadins ou non citadins), reste la seule efficace dans la mesure où elle met en cause la gestion et l'équilibre financier du CROU (représentant le pouvoir).

Cette action est menée principalement sur trois mots d'ordre :

- 1° Retour au budget prévisionnel des Bourses (26 M. au lieu de 18 M actuellement);
- 2° Contrôle étudiant sur l'attribution des Bourses ;
- 3° Contrôle étudiant-travailleurs sur le CROU.

Cette action de grève entamée depuis cinq jours s'engage de façon massive.

L'administration du CROU, prenant conscience de la force de la grève tente par tous les moyens de la saper en faisant des manoeuvres d'intimidation et en n'hésitant pas à diffuser des mensonges et à cautionner l'action de la F.C.U.M. (Fédération des Cités Universitaires) représentant à Montpellier deux bureaux d'association des cités seulement (Arceaux et Triolet) et pris en main par l'U.E.C. qui a tout mis en oeuvre pour faire échouer l'action de masse (contre piquet de grève, destruction des affiches, etc.).

Malgré ce, se développe de façon massive une action, et les différents comités d'action de facs commencent à mobiliser l'ensemble des étudiants sur les trois mots d'ordre de grève. D'autre part, les étudiants non citadins participent eux aussi aux piquets de grève, aux explications données.

Le mouvement de grève des loyers s'amplifie de jour en jour, contre la politique d'austérité du gouvernement.

Comité de Coordination des Comités d'Action U.N.E.F.

Bureau de l'U.G.E.M.

Début janvier.